Relations Union/Pays tiers industrialisés: coopération bilatérale et relations commerciales, prorogation au 31 décembre 2007 et dispositions budgétaires

2004/0288(CNS) - 23/06/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement a adopté le rapport David **MARTIN** (PSE, UK) concernant la proposition de modification d'un règlement sur la coopération et les relations commerciales avec les pays industrialisés. Il estime que le programme Passerelle vers le Japon et le Programme de formation pour cadres ont remporté un succès tel que des programmes similaires devraient être envisagés à l'avenir avec d'autres pays, par exemple la Chine Il insiste par ailleurs sur la coordination des activités au sein de chaque pays partenaire et entre les différents pays partenaires. Les Centres européens doivent avoir un site Internet commun afin d'échanger des informations et d'informer le public sur leurs activités. Ce site Internet pourrait être utilisé, en plus des Centres établis aux États-Unis, par l'ensemble des Centres extra-communautaires. De plus, les Centres situés aux États-Unis devraient coordonner eux-mêmes leur coopération et ne pas s'appuyer sur la Commission européenne.